



HSBC WORLD ESG BIODIVERSITY SCREENED EQUITY UCITS ETF

Le compartiment favorisera les caractéristiques environnementales et sociales suivantes :

En répliquant le rendement de l'indice Euronext ESG Biodiversity Screened World USD Index (l'« Indice »), le Fonds favorise les caractéristiques environnementales et/ou sociales suivantes :

- Biodiversité ; et
- ESG

Le Fonds vise à promouvoir ces caractéristiques en reproduisant le rendement de l'Indice qui tient compte, entre autres, de l'impact des activités d'une entreprise sur la biodiversité (score de l'empreinte écologique de l'entreprise), ainsi que d'un certain nombre de critères ESG.

L'Indice a été désigné comme indice de référence pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par le

L'Indice est un indice boursier basé sur l'indice Euronext World Index (l'« Indice parent »), qui est représentatif des marchés des actions de pays développés du monde entier, tel que déterminé par le Fournisseur de l'Indice. L'indice utilise une approche basée sur les scores, les notations et les exclusions qui prend en compte, entre autres, l'impact des activités d'une entreprise sur la biodiversité (score de l'empreinte écologique de l'entreprise), ainsi qu'un certain nombre de critères ESG. En excluant les entreprises sur la base de leur score d'empreinte écologique, l'Indice cherche à exclure les entreprises qui sont réputées avoir le pire impact sur la biodiversité dans leur secteur (voir la liste ci-dessous).

Les sociétés restantes dans l'Indice parent après application des critères d'exclusion ci-dessus peuvent prétendre à être incluses dans l'Indice. Les sociétés éligibles sont classées selon la capitalisation boursière du flottant, les 500 sociétés les mieux classées étant sélectionnées pour l'Indice. Si moins de 500 entreprises sont éligibles après les vérifications d'éligibilité, toutes les entreprises restantes sont sélectionnées pour l'Indice.

Le Fournisseur de l'Indice n'effectue pas d'analyse de préjudice significatif dans le cadre de la construction de l'Indice.

Stratégie d'investissement et Proportion des investissements :

Le Fonds est géré passivement. L'objectif d'investissement du Fonds Consiste à répliquer le rendement de l'Indice, tout en minimisant, dans la mesure du possible, l'écart de suivi entre la performance du Fonds et celle de l'Indice. En répliquant le rendement de l'Indice, le Fonds favorise certaines caractéristiques environnementales, sociales et/ou de gouvernance et a été classé comme un fonds relevant de l'Article 8 aux fins du SFDR.

Pour atteindre son objectif d'investissement, le Fonds cherchera à investir dans les constituants de l'Indice généralement dans les mêmes proportions que l'Indice. Les liquidités et autres instruments peuvent être utilisés à des fins de liquidité, de couverture et de gestion efficace du portefeuille.

Le Fonds favorise les caractéristiques environnementales et sociales et, bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il aura une proportion minimale de 5 % d'investissements durables.

Méthodes :

L'équipe chargée des données ESG de HSBC Asset Management exploite ses données exclusives pour produire des rapports ESG internes afin de s'assurer que les objectifs durables, ainsi que les indicateurs utilisés pour les mesurer, tels qu'ils sont intégrés dans la méthodologie du produit, sont atteints. À partir de ces données, HSBC Asset Management effectue des contrôles réguliers avec le partenaire de l'indice concerné afin de s'assurer de l'exactitude des données fournies.

La bonne gouvernance d'entreprise est depuis longtemps intégrée dans la recherche fondamentale sur les entreprises de HSBC Asset Management. L'équipe de gestion de HSBC Asset Management rencontre régulièrement les entreprises afin d'améliorer notre compréhension de leur activité et stratégie, de signaler le soutien ou les préoccupations du Gestionnaire Financier concernant les mesures de gestion et de promouvoir les meilleures pratiques. Selon HSBC Asset Management, une bonne gouvernance d'entreprise permet de s'assurer que les sociétés sont gérées dans le respect des intérêts à long terme de leurs investisseurs.

Pour l'intégralité de notre politique de gestion, veuillez consulter www.assetmanagement.hsbc.com/about-us/responsible-investing/policies.

Des informations complémentaires sont disponibles sur demande.